



Course de la Solidarité à Prêles

LIVRETS DE FÊTE

Dès la première édition en 2011, le Comité de la CdIS (Course de la Solidarité) a défini sa stratégie de sponsoring et il a, entre autres, créé un plan financier qui inclut plusieurs domaines de recherche.

Par « Livrets de fête », il faut comprendre un apport financier en faveur de la CdIS par des entreprises, des commerces, des sociétés, des institutions ou des associations (liste non exhaustive) qui désirent publier leur annonce publicitaire afin de promouvoir leurs activités.

Les tarifs des annonces sont définis par le Comité de la CdIS. Pour 2019, ils s'établissent ainsi :
1/4 de page CHF 90.00, 1/3 de page CHF 110.00, 1/2 page CHF 140.00 et 1 page CHF 220.00

Il est aussi possible de combiner une annonce dans le livret avec une autre sur le set de table :

1/4 de page CHF 60.00, 1/3 de page CHF 80.00, 1/2 page CHF 110.00 et 1 page CHF 190.00

L'annonce supplémentaire sur le set de table est de **CHF 150.00** pour chaque variante.

Cliquez [ici](#) pour la rubrique « set de table ».

Le livret contient également toutes les informations utiles pour la course, diffusées par le Comité de la CdIS.

Les annonceurs potentiels sont contactés par lettre personnalisée (exemple, cliquez [ici](#)) en principe en avril de chaque année, avec délai de réponse au 31 mai. Une fois constitué, le livret est distribué à tous les ménages de l'ancien District de La Neuveville à mi-juillet, par l'intermédiaire du Courrier de La Neuveville. Le village de Lignières est desservi par les services de LA POSTE. D'autres localités peuvent également être concernées par une distribution postale, selon décision du Comité et en fonction du nombre d'annonceurs recensés par localité.

Vous trouverez le livret 2019 en cliquant [ici](#).

Le Comité remercie sincèrement tous les annonceurs qui, au fil des ans, le soutiennent régulièrement ainsi que ceux qui découvrent ce moyen publicitaire et qui répondent positivement.

